

près des trois quarts de l'électorat refuse l'objet. Sur les 108 communes valaisannes qui disent non, 46 le font à plus de 60%. Bref. Du PACS, le Valais n'en veut pas, même dans les villes, où le texte est là aussi rejeté. Trois districts acceptent toutefois l'objet, tous sont dans le Haut: Brigue, Rarogne oriental et Conches.



“Ce sont ceux qui aboient le plus fort qui font le plus de bruit.”

SÉBASTIEN NENDAZ
RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION
D'ALPAGAI

A l'heure de l'analyse, on évoque la campagne, dans laquelle les opposants ont joué la carte de la peur, et la mentalité conservatrice des Valaisans qui demeure. «Il faut préciser que l'homosexualité n'est pas visible chez nous», soulignera l'association Alpagai. Les premiers couples homosexuels valaisans ont été enregistrés auprès des Etats civils le 12 janvier 2007.

... au progressisme d'aujourd'hui?

Quinze ans plus tard, l'hostilité s'est éteinte. Si les questions liées à l'homosexualité ne fédèrent pas, elles ne clivent plus. Elles s'inscrivent désormais en filigrane d'une société qui évolue. «Le Valais est tout aussi progressif que les autres cantons», estime Sébastien Nendaz. Selon lui, c'est le battage politique et médiatique qui biaise l'image d'ouverture. «Le mariage pour tous est le fonds de commerce de l'UDC et du PDC qui jugent sans connaître», relève-t-il. «Ce sont ceux qui aboient le plus fort qui font le plus de bruit.» Cet écho peut-il créer un décalage entre électeurs et autorités? Oui, répond le conseiller national Mathias Reynard (PS),

fer de lance de la loi contre l'homophobie. «En Valais, la population est plus progressiste que ses représentants politiques.» Même si, précise le Saviésan, la discrimination demeure. «Dans notre canton, il reste encore beaucoup de travail en matière de lutte contre l'homophobie. Il faut, par exemple, récolter des données statistiques pour faire de la prévention.»

Cyrille Fauchère, lui, regrette un débat qui s'enlise dans le conformisme. «Car non, le Valais n'a pas un problème avec le mariage homosexuel. Le problème est d'exprimer une opinion qui diffère de la majorité», relève celui qui salue au passage la libéralisation de la parole des couples de même sexe, «mais aujourd'hui, et c'est malheureux, on assiste à la criminalisation et la condamnation de la contre-parole». Au sein du comité, on s'accorde d'ailleurs à dire que le mariage pour tous relève davantage d'une question sociale. «Ce n'est pas l'apanage des cantons catholiques», résume Jean-Luc Addor. «Mais c'est aussi vrai qu'en Valais, nous avons encore des milieux conservateurs fortement représentés et actifs qui n'ont pas peur d'afficher leurs convictions.»

Le conseiller national Benjamin Roduit, pourtant très actif dans la campagne, se distancie du collectif romand d'opposition. «Je veux d'abord défendre les droits de l'enfant et le droit d'avoir un père et une mère», explique celui qui s'est engagé avec les deux autres comités référendaires. En boudant donc le dernier. «Je trouve les prises de position trop agressives et directes», ajoute le Saillonin qui indique, pour l'heure, ne pas vouloir s'exprimer davantage sur ces questions.

La stratégie du saucissonnage

Membre de ce comité, Olivier Dehaut est aussi directeur de la Fondation pour la famille. Il rappelle que deux hommes ou deux femmes ne peuvent pas procréer. «Le mariage civil ne me pose pas de problème puisqu'il n'a plus de valeur, mais

les personnes homosexuelles s'accrochent à des rêves irréalisables», estime-t-il. «On peut bien décider que toutes les prairies de Suisse soient désormais bleues, mais la loi ne changera pas ce qui est inscrit dans la nature.» Selon lui, la communauté LGBT travaille «par saucissonnages». «Aujourd'hui, on nous parle de procréation médicalement assistée (PMA) pour revenir avec la GPA demain (ndlr: gestation pour autrui, soit une mère porteuse). Et quand on y sera, ce sera un retour à l'esclavagisme.»

Sébastien Nendaz assume ces avancées «par saucissonnages». «Nous nous heurtons à une telle hostilité des opposants que nous travaillons par étapes. Nous ne défendons pas un paquet complet qui nous garantirait l'égalité.» Quant à la GPA, explique-t-il, «personne



“C'est vrai qu'en Valais, nous avons encore des milieux conservateurs fortement représentés et actifs qui n'ont pas peur d'afficher leurs convictions.”

JEAN-LUC ADDOR
CONSEILLER NATIONAL (UDC)

ne la revendique spécifiquement». Selon lui, la réflexion doit s'articuler autour de l'équité et non de la gestation pour autrui. «Si elle est interdite pour les couples hétérosexuels, le même régime doit s'appliquer aux couples de mêmes sexes. En revanche, si elle est autorisée, elle doit l'être pour tout le monde.»

Selon un sondage de GFS Zurich de novembre dernier, 80% des Suisses sont favorables au mariage pour tous alors que 70% accepteraient un projet de loi comprenant la PMA et l'adoption. Mais Jean-Luc Addor, lui, défendra «jusqu'au bout» la

Il y a vingt ans, cette gay pride qui divisait le Valais

Le Valais défrayait déjà la chronique en 2001. L'affaire avait fait scandale. La capitale, Sion, s'appêtait à accueillir la gay pride, pour la toute première fois sur ses terres. L'événement est prévu le 7 juillet 2001, mais ne fait pas l'unanimité. Et de loin. Provocatrice selon certains, la gay pride dérange. Quatre mois avant la manifestation, le groupe Romandit, emmené par des traditionalistes d'Ecône dont Dominique Giroud, fait publier une pétition contre la gay pride en Valais. Elle se retrouve dans les pages publicités du «Nouvelliste».

«Après s'être tristement illustrés dans les grandes villes d'Europe et de Suisse, les gays cherchent à faire étalage de leur immoralité dans le pays tout entier. Le choix de la ville de Sion, siège épiscopal et capitale d'un canton qu'un spectacle aussi dégradant ne peut que scandaliser, est, de toute évidence, une provocation!», détaille l'annonce. Sur une page, elle martèle un discours homophobe qui suscitera l'indignation.

Pour le groupe Romandit, l'homosexualité est un problème de santé publique. Selon lui, l'espérance de vie est de 75 ans pour un homme marié, elle diminue à 57 ans pour un homme divorcé et chute à 42 ans pour un «homosexuel sans Sida» et à 39 ans pour un «homosexuel avec Sida». Ce serait aussi un problème de sécurité pour la société, «les six tueurs les plus meurtriers aux Etats-Unis sont homosexuels». C'est également une «décomposition des mœurs pour la jeunesse»: «Nous distinguons homosexualité et pédophilie mais il n'empêche que la tradition millénaire va dans un tel sens.» La page provoque un tollé. «Le Nouvelliste», qui a accepté cette publicité dans ses colonnes, doit s'expliquer. Il dira ne pas cautionner son contenu mais regrettera de ne pas y avoir donné davantage de réflexion. Le journal refuse dès lors que les brochures de Romandit soient diffusées par le canal de distribution du groupe et ouvre gratuitement ses pages aux mouvements de défense des homosexuels. En riposte, Romandit accusera le journal d'être «en perdition morale».

Le 7 juillet 2001, les rues de Sion sont bondées de monde. Quinze mille personnes prennent part à une gay pride que l'on qualifiera de bon enfant. Romandit se réunit en marge de la manifestation. Une cinquantaine de personnes prieront le chapelet et entonneront un chant patriotique. Les forces de l'ordre, aidées de barrière, empêchent les deux événements d'entrer en contact. Aucun débordement n'est finalement mentionné et la manifestation reviedra en terres valaisannes en 2014.



notion de mariage comme «principe simple de l'union d'un homme et d'une femme». Il insiste: «C'est le fondement de notre société.» Même s'il n'était pas favorable au partenariat enregistré, il considère que ce dernier répond «aux aspirations essen-

tielles des personnes concernées». Selon le Saviésan, le mariage pour tous se résume à «une guerre de vocabulaire» et une «revendication contradictoire» où les partisans militent pour la «reconnaissance de la différence en demandant simultanément un traitement identique». Au vu de la forte mobilisation d'une opposition plurielle, un référendum verra vraisemblablement le jour. Il appartiendra dès lors au peuple de trancher. Et d'inscrire un point final, sept ans après.

TELLEMENT BON QU'ON INVENTE DES FÊTES.

PUBLICITÉ

7.10
200 g 9.40

Boules Lindor lait
Lindt

9.90
75 cl
42.20

6x75 cl: 55.- 70.-

11.90
kg 21.80

18.90
kg 26.20

4.95
1 kg
6.70

Fraises rangées
d'Espagne

ALIGRO

Sion, Matran, Chavannes-Renens, Genève

2000 actions chaque semaine
Offre valable jusqu'au samedi 13 février 2021